

MAIRIE
LE POIRE SUR VELLUIRE

3 RUE PIERRE BALLARD

85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU Mardi 24 janvier 2017

Président :

Alain REMAUD

Secrétaire(s) de séance :

Elisabeth DIEDRICH

Présents :

Alain REMAUD – Elisabeth DIEDRICH – Philippe LECOINTE - Frédéric THENAISIE – Patrice BICHE – Jean-Marie OLLIVIER
- Maryse DE OLIVEIRA - Matthieu RAMBAUD – Caroline POUVREAU

Absents :

Xavier GRILLO (pouvoir à Alain REMAUD) – Sophie MANCEAU (Pouvoir à Elisabeth DIEDRICH) – Christian VEILLON –
Michaël HAPIOT – Alain BENETEAU

Le Conseil Municipal:

- vote le tableau des subventions pour 2017. 1 abstention
- donne un accord de principe pour le versement d'une subvention à l'école de Velluire concernant le financement de la classe découverte dans le Périgord du 6 au 10 mars 2017. Le montant sera décidé à la prochaine réunion de Conseil du mois de février.
- est informé de la facture à payer concernant l'adoucissement des berges entre Tout Vent et le parc de contention : 1.618,80 € TTC. A l'unanimité.
- décide de retenir le devis de l'entreprise FORESTIER d'un montant de 1.819,40 € HT pour les travaux de toiture au logement Communal rue de Petite Boissière. A l'unanimité.
- est informé du dossier concernant le sentier pédestre envoyé par la Commune du Langon.
- est informé du dossier concernant la modernisation de la ligne SNCF Nantes-Bordeaux section La Roche-sur-Yon - La Rochelle.
- se voit rappeler la date de la réunion publique concernant le PLU : 31 janvier 2017 à 18h00 , la date du repas des anciens, le 4 mars 2017, et la prochaine réunion décentralisée qui aura lieu au Poiré-sur-Velluire le 3 avril prochain à 18h30.
- est informé qu'une demande a été faite auprès du SYDEV pour une animation lumière pendant les fêtes.

Pour extrait :

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

31 JAN. 2017



MAIRIE DU POIRÉ SMELLUIRE

85770

Tél. : 02.51.52.31.21

Fax : 02.51.52.37.41

Objet : Vote des subventions – Année 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes pour l'année 2017 :

EPOUESOU : 160€
Club REGAIN : 160€
Comité des fêtes : 160€
ESM Football : 160€
APEL : 160€
RPI : 160€
Chasse : 160€
Jeunes Sapeurs Pompiers : 160€
Atelier des loisirs : 160€
Association des jeunes : 160€
Amicale Sapeurs Pompiers : 160€
Sorties scolaires ECOLE PRIVEE = 830€
Sorties scolaires ECOLE PUBLIQUE= 830€
CAUE = 40€

RESERVE DE SUBVENTIONS = 16.540 €

TOTAL = 20.000€